

UCKANGE

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Entre 1890-91 et 1897-98, une batterie de quatre hauts fourneaux est construite à Uckange par les frères Stumm, complétée par deux autres en 1904.

L'Usine d'Uckange

par Laura Tared
(2007)

[révisé par nos soins. A.L.]

L'usine fut construite en 1890 par la famille Stumm qui exploitait depuis le XVIII^e siècle de nombreuses forges dans le Hunsrück. Elle était située à quelques kilomètres au sud de Thionville entre la Fensch au nord et l'Orne au sud, sur un emplacement délimité à l'ouest par la voie ferrée et à l'est par la Moselle.

Stumm avait obtenu en 1865, au Luxembourg, la concession d'Esch. C'est à partir de cette acquisition qu'il put s'étendre en Lorraine. Les étapes furent successivement les mines Witten et Lothringen à Moyeuve-Grande, Ida à Sainte Marie-aux-Chênes et Charles-Ferdinand à Hettange-Grande. Les hauts fourneaux d'Uckange furent construits pour permettre l'alimentation en fonte de l'aciérie de Neunkirchen de type Thomas. En décembre 1887, le conseil municipal d'Uckange donna son accord pour l'établissement de l'usine. Les prix proposés par les frères Stumm étaient alléchants et permirent à la commune d'acheter des parcelles à des particuliers et de les revendre avec un plus-value qui permit de financer l'infrastructure indispensable. En plus des 68 ares achetés en 1887, les Stumm s'assurèrent la propriété de 50 ares supplémentaires pour l'établissement des chemins de fer et voies de raccordement des usines et près de 300 ares pour la construction de logements ouvriers. En 1913, à l'apogée de l'usine d'Uckange, le logement ouvrier s'étendait jusque aux alentours du cimetière, destiné à ceux « Welche die notwendige Andacht zu diesem Orte besitzen ». Avant même la mise en route de l'usine, le futur directeur (Herr Rudolf von der Becke, parent des Stumm) était élu au conseil municipal et nommé maire.

À la mort de Carl-Ferdinand von Stumm-Halberg, député au Reichstag, président de la chambre de commerce de Sarrebrück, président de l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier (Lorraine, Luxembourg, Sarre), la Neunkircher Eisenwerk possédait les hauts fourneaux, aciéries et laminoirs de Neunkirchen, les hauts fourneaux d'Uckange, ses propres mines de fer et de charbon.

L'arrivée des Stumm à Uckange inaugura la mainmise de l'industrie allemande sur la Lorraine. Quatre autres usines furent construites dans les vallées de la Fensch et de l'Orne autour des établissements De Wendel ; Thyssen à Rombas avec 7 hauts fourneaux, Röchling/Völklingen à Karlshütte (Thionville) avec 4 hauts fourneaux et 4 autres germano-belges à Knutange et Algrange.

L'essentiel du minerai nécessaire à l'usine d'Uckange provenait de Ste Marie-aux-Chênes par un funiculaire qui a été démonté en 1973. Sur 150 Uckangeois en 1897, 79 étaient ouvriers (Hüttenarbeiter) chez Stumm. Si l'on ajoute les professions liées à

l'usine (cheminots, fondeurs, broyeurs de scories, conducteurs de locomotive, etc.), on atteint les 95 personnes. La population de la ville passa de 1.200 en 1879 à 2.400 en 1903. À cette date, les Italiens étaient plus nombreux à Uckange (80) que les Allemands (44). En 1906, la colonie italienne comptait 300 personnes, logées pour la plupart dans l'« Italien-Colonie », l'actuelle Cité d'Italie sur la route d'Hayange, en contrebas de l'usine. Le nombre d'Italiens ne tarit qu'entre 1915 et 1919 en raison de la déclaration de guerre et des nombreux retours au pays.

En 1913, l'usine produisit 261.000 tonnes de fonte (7 % de la production lorraine) — à comparer aux 847.000 tonnes des De Wendel — avec 590 personnes. À l'image de la gestion De Wendel, celle de Stumm était plus patriarcale et autoritaire que paternaliste. À Neunkirchen, le baron faisait la chasse à la presse catholique et à la social-démocratie. A Uckange, aucun syndicat n'était toléré.

À la fin de la Première Guerre mondiale, les exploitations couvraient près de 4.000 hectares.

FORGES ET ACIÉRIES DE NORD ET LORRAINE (REPRISE DES USINES STUMM D'UCKANGE)

Société anonyme, 11 février 1920

CONSTITUTION

(La Cote de la Bourse et de la banque, 24 octobre 1919)

Société métallurgique du Nord et Lorraine. — Cap. 75.000 fr en 75 actions de 1.000 fr. — Siège à Paris. 25, rue de Clichy. — Conseil : MM. Bessonneau, [Jules] Bernard, Cuvelette, Frappier, P. et R. Frémeaux, Fortin, Sirot, Villain. — Statuts chez Me Cousin, à Paris. — *Petites Affiches*, 17 octobre.

Forges et aciéries de Nord et Lorraine

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 29 février 1920, p. 123)

S.A., 80 MF, en 320.000 act. de 250 fr.

Objet : expl. mines et usines d'Uckange, participation ds les soc. et usines Stumm fr., de Neuenkirchen et de la Société bavaroise à Hombourg (Sarre).

Siège : Paris, 25, r. de Clichy.

Adm. : Jules Bernard, Julien Bessonneau, Jules Canard, Étienne Caudrelier, Ernest Cuvelette, G. Fortin, Adrien Frappier, R. Fremeaux, G. Lenormand, Maurice Métayer ¹, M. Neveu et F. Villain.

¹ Maurice Métayer (1869-1937) : professeur de métallurgie à l'École centrale, pionnier des mines de fer normandes, il fait carrière au sein du groupe Goudchaux. Administrateur et président du comité technique des Usines métallurgiques de la Basse-Loire. Voir [encadré](#).

Société métallurgique de Nord et Lorraine
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 avril 1920)

Le 6 novembre dernier a été mis en adjudication l'actif lorrain de la Société allemande à responsabilité limitée Gebrüder Stumm c'est-à-dire les mines et usines d'Uckange, auxquelles avaient été ajoutées, pour former un seul lot, des dépendances de la Société Sarroise dite Dillinger Hüttenwerke.

L'ensemble industriel ainsi composé comprend : six hauts-fourneaux à Uckange, dont trois de 160 tonnes et trois de 220 tonnes, ayant produit 261.700 tonnes de fonte en 1913 ; une centrale électrique, les mines de fer Ida, Lothringen, Carl Ferdinand et Bouvenberg, qui ont produit en 1913 un total de 2.021.715 tonnes de minerai ; enfin les concessions minières de Boulange, Châtel, Rozérieulles, Willen et Michelsberg.

Ce lot a été adjugé, pour la somme de 50 millions, au groupement dit Nord et Lorraine, constitué principalement par les Forges du Nord et de l'Est, Lens et le groupe Bessonneau, et qui vient de céder ses droits à la Société Métallurgique de Nord et Lorraine, créée à cet effet au capital de 80 millions de francs, en 320.000 actions de 250 francs.

Le conseil d'administration est ainsi composé : MM. J. Bernard (Basse-Loire) ; J. Bessonneau (Câbleries et Tréfileries d'Angers) ; J. Canard (Espérance à Louvroil) ; E. Caudrelier ; E. Cuvelette (Lens) ; G. Fortin (Crédit de l'Ouest) ; A. Frappier (Tréfileries d'Angers) ; R. Fremeaux ; G. Lenormand (Tréfileries d'Angers) ; M. Métayer ; M. Neveu ; F. Villain.

En même temps, le groupe engageait des pourparlers avec la Société Gebrüder Stumm en vue d'acquérir une participation prépondérante dans ses exploitations principales celles de Neunkirchen (Sarre). Le bruit a couru que ces pourparlers avaient abouti à une prise d'intérêt de 60 %, en même temps qu'à une participation de 40 % dans l'exploitation des usines de Homburg (Palatinat), qui appartenaient à la même famille allemande. Ce bruit semble anticiper sur les événements, car la Société allemande l'a fait démentir. Mais on peut considérer que l'accord ne tardera pas à être réalisé sous une forme ou sous une autre.

La Société Métallurgique de Nord et Lorraine aura ainsi son actif partie en Lorraine, partie sur le territoire de la Sarre, partie dans le Palatinat. Elle disposera d'un des domaines métallurgiques les plus importants et les mieux situés de la région au point de vue des communications avec les centres houillers et avec les débouchés extérieurs. Ajoutons que par l'intermédiaire de la Société Gebrüder Stumm, elle sera fortement intéressée dans les Aciéries de Gelsenkirchen (qu'il ne faut pas confondre avec la grande Société des charbonnages), la majorité des actions de cette entreprise venant de passer entre les mains de la Société Gebrüder Stumm.

Forges et aciéries de Nord et Lorraine
(*La Journée industrielle*, 15 avril 1920)

La Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine a été créée le 11 février dernier, ainsi que nous l'avons annoncé à l'époque, pour reprendre, de la Société métallurgique de Nord et Lorraine, les Mines et usines d'Uckange (patrimoine Gebrüder Stumm et Dillinger Huttenwerke mis sous séquestre) qui avaient été attribuées à la Société métallurgique de Nord et Lorraine par jugement d'adjudication du tribunal de Metz en date du 31 décembre 1919.

Ces biens comprennent :

1° Mines de fer. — a) Lorraine, Witten Carl Ferdinand, Bouvenberg. qui ont donné, en 1913, une production de 1.470.000 tonnes de minerai de fer ;

b) Ida, mise en exploitation depuis 1914 et produisant actuellement par an 400.000 tonnes de minerai de fer ;

c) Les concessions de minerai de fer de Boulange, Halberg. Neunkirchen, Châtel, Muchelsbevg encore inexploitées.

La superficie totale du domaine minier est de 2.580 hectares ;

2° Usines d'Uckange. — Situées dans la vallée de la Moselle, à 7 kilomètres au sud de Thionville et comprenant 6 hauts-fourneaux de 130 à 180 tonnes. Cet ensemble industriel, qui comporte des silos à minerai, halle de coulée, centrale, bâtiments industriels, bureaux, maisons ouvrières, etc., est relié à la mine Ida par un transporteur aérien de 17 kilomètres.

En 1913, la production des hauts fourneaux d'Uckange a été de 260.000 tonnes de fonte.

La Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine a, en outre, conclu les premiers accords en vue de l'acquisition de participations importantes aux Établissements Gebrüder Stumm dans la Sarre, à savoir :

1° Usines de Neunkirchen. — Acquisition de 60 % des Usines de Neunkirchen, qui constituent un ensemble complétant les Mines et usines d'Uckange et appartenant aux Etablissements Gebrüder Stumm.

Ces usines comprennent. 377 fours à coke reliés directement à la mine productrice avec installation pour la récupération des sous-produits, six hauts fourneaux de 160 à 180 tonnes, une centrale électrique, quatre convertisseurs de 25 tonnes, mélangeurs, 2 fours Martin de 35 tonnes, 2 fours électriques, 2 bloomings, une cage à billettes réversibles, 1 réversible à 4 cages, 5 trains trio, 1 train à fil, 5 autres trains, au total 13 trains en dehors des bloomings.

La production des Usines de Neunkirchen a été, en 1913, de 270.000 tonnes de fonte et 400.000 tonnes d'acier, provenant de la fonte d'Uckange et de la fonte fabriquée sur place ;

2° Usines de Hombourg. — Acquisition de 40 % de l'usine de Hombourg, complètement moderne et spécialisée dans la fabrication des tubes avec ou sans soudure et dans celle des produits spéciaux tels que fers à cheval, boulons, etc. ;

3° Briqueterie de Dirmingen, fours à chaux de Herbitzbein, Blickweiler et Gersheim, Carrières de dolomie de Wellen.

Acquisition de 60 % des usines ci-dessus.

Rappelons que le conseil d'administration test ainsi composé : MM. Julien Bessonneau, président du conseil d'administration des Câbleries et tréfileries d'Angers, président ; Jules Bernard, président des Usines métallurgiques de la Basse-Loire ; Jules Canard, directeur général des Forges et aciéries du Nord et de l'Est ; Étienne Caudrelier, ingénieur des-Ponts et Chaussées ; Ernest-Camille Cuvelette, directeur général des Mines de Lens ; Georges Fortin, président du Crédit de l'Ouest ; Adrien Frappier, administrateur des Câbleries et tréfileries d'Angers ; René Fremaux, administrateur-directeur de la Compagnie industrielle de matériel de transport ; Georges Lenormand, directeur administrateur des Câbleries et tréfileries d'Angers ; Maurice Métayer, administrateur des Usines métallurgiques de la Basse-Loire ; Maurice Neveu, administrateur de la Société auxiliaire d'énergie électrique d'Angers ; François Villain, administrateur-délégué des Forges et aciéries du Nord et de l'Est.

INFORMATIONS FINANCIÈRES
Forges et aciéries de Nord et Lorraine
(*Le Journal des débats*, 16 avril 1920)

Cette société, créée pour reprendre les mines de fer, usines et hauts fourneaux d'Uckange, ainsi que d'importantes participations dans le domaine métallurgique et industriel, procède au placement de 240.000 obligations de 500 fr. 6 %, nettes de tous impôts français présents et futurs.

Offertes au prix de 497 fr. 50, jouissance du 1^{er} avril 1920, ces obligations rapportent un intérêt annuel net de 30 francs, payable par coupons semestriels, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Le premier coupon sera à l'échéance du 1^{er} octobre 1920.

Elles seront remboursables au pair, par voie de tirages au sort, à partir du 1^{er} avril 1925. Le dernier remboursement aura lieu le 1^{er} avril 1974 ; toutefois, la Société se réserve le droit d'anticiper l'amortissement, en totalité ou en partie, à dater du 1^{er} avril 1930.

Les demandes sont reçues :

À la Banque de Paris et des Pays-Bas ; à la Banque nationale de crédit ; au Comptoir national d'escompte de Paris ; au Crédit Lyonnais ; à la Société centrale des banques de Province ; à la Société Générale ; au Crédit de l'Ouest, à Angers ; à la Société générale alsacienne de banque à Strasbourg ; à la Banque Renault, à Nancy, et dans toutes les succursales et agences en France de ces établissements.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au *Bulletin des annonces légales obligatoires*, en date du 6 avril 1920.

Forges et aciéries de Nord et Lorraine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1920, p. 149)

60 % dans les nouvelles sociétés créées par les frères Stumm p. exploiter les usines de Neunkirchen et de Hombourg.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

[Partage des dépouilles allemandes en Alsace-Lorraine et Sarre]

(*Le Temps*, 18 janvier 1921)

Le *Bulletin officiel de la chambre de commerce franco-sarroise* rappelle que, dans le courant de l'année 1919, les principales usines métallurgiques et plusieurs établissements d'ordre secondaire sont passés, par voie de rachat ou par cession de la majorité des actions, à des groupements ou à des individualités français. C'est ainsi que les Aciéries de Dillingen ont une participation de 60 % de capital français, représenté pour la plus grande partie par la Société des mines et usines de Redange-Dillingen. Le groupe Stumm a cédé 60 % du capital des usines de Neunkirchen et 40 % de celles de Hombourg à la Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine, qui s'est également rendue acquéreur des mines de fer et usines d'Uckange, en Lorraine. Le groupe Stumm a cédé aussi 60 % du capital de son usine de Brebach à la Société des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson. Les usines de Saint-Ingbert sont passées entre les mains de la Société luxembourgeoise des hauts fourneaux et aciéries Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange, dont 50 % du capital est français et 50 % belge. La Société luxembourgeoise des aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange [ARBED] a donné une participation à MM. Schneider et Cie, le Creusot. La Société française des tubes de la Sarre exploite les usines Mannesmann de Bous et Burbach ; elle détient 60 % de leur capital. La Société minière et métallurgique (Longwy et divers) est en pourparlers pour racheter 60 % de leur capital aux usines Roechling de Voetklingen. Les Ateliers de

construction de la Sarre, à Dillingen, ont repris la suite de la Melguis A. G., à Dillingen. La maison de Dietrich a pris une participation importante dans les usines Dingler-Kircher à Sarrebruck. Les verreries de Saint-Ingbert et Louisental ont cédé aussi une grande partie de leur capital à la Société de Vertou, les verreries de Terre a celles de Trois-Fontaines. Les fonderies de Fraulautern sont tout entières en mains françaises. La Chamotte et Dinas-Werke de Hombourg, la Chamotte et Dinas-Werke de Ottweiler sont entre les mains d'un groupe ayant à sa tête M. Labesse. La Société des constructions mécaniques à Mulhouse a une participation dans les usines Ehrardt et Sehmer. Les deux sociétés de construction Ernest Heckel et Georges Heckel sont en négociation avec un groupe français. La Dynamite Nobel de Saarwelingen est aussi sous un contrôle français. Il en est de même pour d'autres établissements.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1922
(*Le Temps*, 5 avril 1922)

[...] En ce qui concerne les affaires industrielles, nous relèverons les opérations suivantes :

Industrie métallurgique : échange d'actions Usines métallurgiques de la Basse-Loire [UMBL] et d'actions Forges et aciéries de Nord et Lorraine contre des actions Forges et aciéries du Nord et de l'Est. [...]

Forges et aciéries du Nord et de l'Est
(*Le Journal des finances*, 19 octobre 1923)

[...] Le fonds social, qui était avant la guerre, de 15 millions a été porté successivement, on doit s'en souvenir, à 22.972.000 francs (absorption des usines de l'Espérance et achat d'actions de la Société métallurgique de Pont-à-Vendin), puis à 46 millions (pour la reconstruction des usines sinistrées) et, en 1921, à 77.425.000 francs (achat d'actions Usines métallurgiques de la Basse-Loire et Forges et aciéries de Nord-et-Lorraine). [...]

Annuaire industriel, 1925 :

NORD et LORRAINE (Forges et aciéries de), 26, r. de Clichy, Paris, 9e. Direct. générale : 9, av. du Maréchal-Foch, Metz (Moselle). T. 22-81, 22-82, Inter 950. Ad. t. Norloron-Metz. Soc. an. capital 80.000.000 fr. Adm. Président : Julien Pierre-Bertrand

Bessonneau, industriel, député² ; Jules Canard [Nord-Est] ; Étienne Caudrelier [BPPB] ; Ernest-Camille Cuvelette [Mines de Lens+Nord-Est] ; Georges Fortin [rien sur les Ann. ind. et sur Sherlock 16/12/2015] ; Adrien Frappier [adm. dél. des Câbleries et tréfileries d'Angers (Bessonneau). Confirmé adm. du Crédit foncier de France en 1914 (en même temps que Charles Goudchaux). En outre, adm. de la Sté nouv. de Port-St-Louis du Rhône (avec Julien Bessonneau)...] ; René Fremaux [CIMT] ; Georges Lenormand ; Maurice Métayer [UMBL et autres affaires Goudchaux] ; Maurice-Émile-Louis Neveu [rien d'autre sur Ann. ind., 1925+1938] ; François Villain [Nord-Est].

Concessions de mines de fer : Ste-Odile (Ida et Neunkirchen), Boulange et Halberg, Châtel, Michelsberg, Hettange-Grandeminière, Bovenberg (Lorraine). Usines : Uckange (Moselle) ; Neunkirchen (Sarre) ; Homburg, Beckingen (Sarre) ; Gersheim, Blickweiler, Herbitzheim (Sarre) ; Dirmingen (Sarre). Dépôt : La Plaine-St-Denis (Seine), 112 et 114, r. du Landy. T. Nord 71-03. Minerais de fer. Fontes. Aciers Martin et Thomas.

Aciers électriques. Lingots. Blooms. Billettes. Largets. Poutres U et zorres. Feuillards. Aciers marchands. Ronds pour ciment armé. Fil machine. Rails. Traverses. Éclisses. Crampons. Boulons. Vis. Fers à cheval. Tubes, etc. Goudron, benzol, sulfate d'ammoniaque. Scories de déphosphoration, etc.

Ballast concassé. Briques. Tuiles. Pierres, etc. (3-30032)

Forges et aciéries du Nord et de l'Est
(*Le Journal des finances*, 3 septembre 1926)

[...] Les [Forges et] aciéries de Nord et Lorraine ont été éprouvées, au début du mois de juillet, par l'explosion d'un de leur deux hauts fourneaux, la Neunkircher Eisenverk et la Homburger Eisenverk ont annoncé des résultats déficitaires

.....
malgré la réalisation — dans des conditions forcément désavantageuses — de ses participations Neunkircher et Homburger, elle va probablement se trouver sous peu dans l'obligation d'appeler les versements, restant à effectuer sur son capital. [...]

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
(*Le Temps*, 27 juillet 1927)

[...] Nous devons ajouter que la Société des forges et aciéries du Nord et de l'Est est propriétaire de la plus grande partie du capital de la Société des forges et aciéries de

² Julien Bessonneau, d'une dynastie d'industriels d'Angers. Dans la brochure *Parlementaires et financiers* (1924), de Roger Mennevée, il était gratifié des mandats sociaux suivants : Société centrale des banques de province (démissionnaire) ; Crédit de l'Ouest (démissionnaire) ; Société auxiliaire de l'industrie française ; Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT)(démissionnaire en 1922) ; Échanges généraux ; président des Forges et aciéries de Nord et Lorraine ; Société métallurgique de Hombourg ; Société métallurgique de Neunkirchen ; Anciens établissements Cauvin Yvose, Omnium français de l'Europe centrale ; Paris-Marché du monde ; Société nouvelle du port de Saint-Louis-du-Rhône (faillite) ; Société armentiéroise des tissages réunis ; Cargos français (débâcle) ; Filatures, corderies et tissages d'Angers ; Câbleries et tréfileries d'Angers ; Applications industrielles du bois (reconstitution. et vente d'actif) ; Tissages réunis (Anciens Établissements Juchmès-Aviation) ; Anciens Établissements Bertrand, Mercier et Co ; Société des hydroglisseurs de Lambert (faillite) ; Société de cabotage international ; Établissements Joseph Paris (constructions métalliques à Nantes) ; Échanges internationaux.

Il fonde en 1919 la Chérifienne des carpettes à Rabat et la Société asiatique d'importation et d'exportation*, Paris, Haiphong, Yunnanfou.

Élu député d'Angers en 1919, il ne se représente pas en 1924, étant poursuivi dans plusieurs affaires.

Nord et Lorraine qui possède 6 hauts fourneaux à Uckange (Moselle) d'une capacité de production annuelle de 400.000 tonnes de fonte, ainsi que les mines de fer de Charles Ferdinand, Ida, Lorraine, Bouvenberg et les concessions de Boulange, Michelsberg, Châtel-en-Moselle, d'une superficie de 2.315 hectares, et donnant actuellement une extraction annuelle de près de 2 millions 1/2 de tonnes de minerai.

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
(*Le Journal des débats*, 30 novembre 1927)

[...] Le rapport donne ensuite quelques renseignements sur les principales participations minières et métallurgiques de la société : Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine, Usines métallurgiques de la Basse-Loire, Société nouvelle des charbonnages du Levant de Mons, Mines de fer de Saint-Pierremont. [...]

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
(*Le Journal des débats*, 10 décembre 1928)

[...] Le rapport passe ensuite en revue la situation des diverses participations de la société : Forges et aciéries de Nord et Lorraine, Société nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons, Usines métallurgiques de la Basse-Loire, Mines de Saint-Pierremont et Mines de Bazailles. [...]

.....
Le président complète ensuite les renseignements donnés dans le rapport sur les participations... Nord-Lorraine dont la marche continue à être tout à fait satisfaisante.

SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS
(*Le Temps*, 24 juin 1929)

[...] Avant la guerre déjà, nous avons pris des participations dans Pont-à-Vendin ; depuis la guerre, nous en avons pris dans Forges et aciéries du Nord et de l'Est qui, elles-mêmes, ont comme filiale Forges et aciéries du Nord et Lorraine, ce qui représente pour nous un débouché de près de 700.000 tonnes de coke. [...]

Forges et aciéries du Nord et de l'Est
(*Le Temps*, 9 décembre 1929)

[...] En ce qui concerne les participations, le rapport signale que les Forges et aciéries de Nord et Lorraine ont produit 191.748 tonnes de fonte ; la construction d'un quatrième haut fourneau est en cours ; la production des différentes mines de cette société a atteint 2.234.240 tonnes. [...]

Le président a ... indiqué que la situation des [Forges et] Aciéries Nord et Lorraine était favorable et que les résultats des premiers mois de l'exercice en cours étaient de bon augure. [...]

ÉTUDES ET NOTES FINANCIÈRES
Forges et aciéries du Nord et de l'Est
(*Le Temps*, 23 décembre 1929)

[...] Les Forges [et aciéries] du Nord-Est ... ont, notamment, en portefeuille la presque totalité du capital de la Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine (79 millions sur 80), dont l'usine d'Uckange a produit, en 1928-1929, 191.748 tonnes de fonte et qui possède en outre un domaine minier très étendu ; l'extraction de minerai de fer y a atteint, pendant le dernier exercice, 2.234.240 tonnes, contre 2.090.430 tonnes en 1927-1928.

.....
Parmi les valeurs du portefeuille figurent notamment la presque totalité des actions de la Société Nord et Lorraine dont nous parlons plus haut. Mais celles-ci ne sont encore libérées que de moitié, après l'avoir été de nouveau de 25 francs durant l'exercice écoulé. Le capital total de la Société Nord et Lorraine étant de 80 millions, les Forges [et aciéries] du Nord-Est se trouvent de ce fait en présence d'un engagement de près de 40 millions qui peut devenir exigible tôt ou tard. Aussi continuent-elles d'affecter à la libération de ces titres les dividendes distribués par leur filiale. Les bénéfices qu'elle a réalisés en 1928-1929 atteignent 34 millions environ et les profits nets s'élèvent à 21 millions, ce qui permet de mesurer la valeur réelle de cette partie du portefeuille, valeur qui, à elle seule, justifierait largement l'estimation de l'ensemble du portefeuille telle qu'elle figure à l'actif du bilan (108 millions).

Le dividende distribué par la Société Nord et Lorraine pour 1928-1929, soit une dizaine de millions, n'était pas encore encaissé à la fin de l'exercice. Comme il sera à son tour affecté intégralement à la libération des actions, la partie non libérée se verra réduite à 30 millions environ. Ainsi le passif des Forges [et aciéries] du Nord-Est s'allège chaque année, en même temps que s'accroît la valeur du portefeuille. [...]

(*Le Journal des chemins de fer*, 1930)

[Forges et] Aciéries de Nord et de Lorraine. Placement de 100.000 obligations 5 % de 1.000 fr., jouissance du 1er mars 1930, émises à 985 fr. Cet emprunt obligataire du type demi-net est destiné à remplacer les obligations 6 % 1920 qui figuraient au dernier bilan au 30 juin 1929 pour 1 17.670.000 francs.

Les Aciéries de Nord et de Lorraine ont été constituées, en 1920, pour reprendre le patrimoine des frères Stumm et des Aciéries de Dilling, mises sous séquestre au lendemain de la guerre. Elle appartient au groupe des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est et jouit du patronage de la Banque de Paris. Ces titres sont donc de bonne qualité, mais sont destinés, en principe, à remplacer ceux précédemment émis.

ENCORE UNE ÉMISSION PEU INTERESSANTE
Les obligations de la Caisse centrale de crédit hypothécaire
par R. M. [Roger Mennevée]
(*Les Documents politiques et financiers*, mars 1930)

.....
L'émission nous est encore suspecte parce qu'on trouve la Caisse centrale de crédit hypothécaire aussi en relations étroites avec les Forges et Aciéries du Nord et Lorraine

(dont l'administrateur directeur général est vice-président de la Caisse centrale), société sur laquelle on ne saurait assez attirer l'attention à une époque où l'on polémiquait beaucoup à propos de la Sarre, lorsqu'on se rappelle les circonstances singulières dont elle est née, et qui, à un autre point de vue, n'est pas sans soulever, elle aussi, les plus vives critiques financières par les conditions de clandestinité dans lesquelles elle procède actuellement à un emprunt obligataire de 100 millions.

.....

Forges et aciéries de Nord et Lorraine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1930, p. 1047)

L'extraction des différentes mines de la soc. a été de 2.257.042 t.

La production de fonte a été de 190.000 t. La soc. a terminé la construction du nouveau haut fourneau, dont la mise en service a eu lieu en septembre 1930 : la division des fabrications électrochimiques est en voie d'achèvement.

La société a constitué, en participation avec la Soc. d'électro-chimie, électrométallurgie et aciéries électriques d'Ugine, une nouvelle société sous le nom de Aciéries électriques d'Ugine-Uckange, et dont l'objet est la fabrication à Uckange d'aciers spéciaux, en partant de la fonte d'Uckange.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROCHIMIE D'ÉLECTROMÉTALLURGIE
ET DES ACIÉRIES ÉLECTRIQUES D'UGINE
(*Le Temps*, 13 juillet 1931)

[...] Au cours de l'exercice écoulé, la société a réalisé diverses opérations financières.

D'une part, elle a participé à la création de la Société des aciéries électriques d'Ugine-Uckange, en collaboration avec les Forges et aciéries de Nord et Lorraine. Cette extension des fabrications d'acier était rendue nécessaire par le développement important pris au cours des années précédentes par la vente des aciers de qualité et le succès qu'ils avaient rencontré auprès de la clientèle.

Les Aciéries électriques d'Ugine-Uckange bénéficieront d'ailleurs de tout l'acquit technique et commercial des Aciéries électriques d'Ugine. [...]

ÉTUDES FINANCIÈRES
Forges et aciéries du Nord et de l'Est
(*Le Temps*, 11 janvier 1932)

[...] Les Forges et aciéries de Nord et Lorraine et leur subsidiaire [filiale], les Aciéries électriques d'Ugine-Uckange qui, avec les Usines métallurgiques de la Basse-Loire, et leur filiale, les Mines de fer de Segré, constituent les deux participations principales des Forges et aciéries du Nord et de l'Est, ont également conservé une activité satisfaisante.

Les [Forges et] Aciéries [de] Nord et Lorraine ont produit durant l'exercice écoulé 148.000 tonnes de fonte et 1.956.000 tonnes de minerai de fer contre respectivement 190.000 tonnes et 2.257.000 tonnes pendant l'exercice précédent. Les Aciéries électriques d'Ugine-Uckange construisent leur usine pour aciers spéciaux. [...]

Le portefeuille-titres et participations n'a pas sensiblement varié : il s'entend net, c'est-à-dire déduction faite des 27.241.753 francs restant à verser sur des titres non

libérés. Si ce poste n'accuse pas de grands changements malgré la dépression boursière, et une libération de 31 fr. 25 par action Aciéries Nord-Lorraine, c'est que les moins-values enregistrées ont été portées en déduction de la provision pour fluctuations. elle a été amputée de 7.719.000 francs. [...]

Au début des années 1920, l'usine compte six hauts-fourneaux, puis quatre au début des années 1930. Entre 1932 et 1935, les hauts-fourneaux d'origine sont remplacés par des installations nouvelles.

FORGES ET ACIÉRIES DE NORD ET LORRAINE
(*Le Temps*, 6 septembre 1933)

Pendant l'exercice clos le 30 juin 1933, la production de fonte des hauts fourneaux d'Uckange a augmenté d'une façon assez satisfaisante, eu égard surtout aux circonstances difficiles traversées par cette branche de l'industrie métallurgique.

Dans la métallurgie mosellane
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1934)

La situation dans l'industrie métallurgique de la Moselle demeure stationnaire.

Les usines de Wendel* à Hayange ont obtenu trois des cinq lots de traverses métalliques faisant partie d'une récente adjudication des chemins de fer de l'État. Cette dernière portait sur une quantité globale de 46.750 traverses d'un poids de 3.132 tonnes.

Les Aciéries de Longwy, qui assument la régie des hauts fourneaux de Thionville se proposent de reprendre très prochainement toute la gamme de leurs produits à celle division où une unité est exclusivement orientée vers la production de fonte de moulage, phosphoreuses, semi-phosphoreuses, hématite et Spiegel. Le train à feuillards, récemment mis en marche, donne toute satisfaction.

[...] Les Aciéries de Nord et Lorraine, à Uckange, ont achevé leur programme d'équipement par la remise en état de modernisation de leurs installations bien que les hauts fourneaux n'aient travaillé qu'à 20 % de leur plein rendement et que l'extraction de minette ait subi, l'an dernier, une nouvelle régression de 8 %. Par contre, la production d'énergie électrique est passée en 1933, à 30.230.000 kw contre 28.000.000 en 1932. [...]

À Hagondange [UCPMI*], il y a 4 hauts fourneaux à feu, dont 3 en allure Thomas et 1 en allure de moulage. La production de fonte Thomas a été fortement réduite, du fait de l'arrêt d'un haut fourneau produisant la fonte précitée ; parallèlement, une campagne de fonte de moulage a été ouverte par la mise à feu d'un haut fourneau.

Société des mines de Lens*
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1934)

[...] La diminution de l'écoulement de carbure de calcium provient de la mise en route de l'usine d'Uckange, des « Forges et Aciéries de Nord et Lorraine », dont,

précédemment, les « Mines de Lens » exerçaient le contingent. Malgré cette diminution, les résultats de l'usine d'électrochimie sont favorables. [...]

(*Le Temps*, 21 janvier 1935)

Rappelons qu'au nombre des entreprises exploitant dans la Sarre figurent encore les Aciéries de Neunkirchen, filiale des Aciéries Nord et Lorraine, et les Forges et aciéries de Dilling, contrôlées par Redange-Dilling

Cultivons notre jardin !
par A.G.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1936)

Une heureuse initiative, en faveur des jardins ouvriers et de la petite culture, de la population ouvrière de l'Est.

Par ces temps d'adaptation, d'autres disent « crise », la population ouvrière, dont les loisirs, du reste, ont malheureusement augmenté, avec le chômage, a vu rapidement tout l'intérêt qu'il y avait à cultiver plus soigneusement le jardin, ou les parcelles culturales, dont elle peut avoir la disposition.

Dans toute la région de l'Est, Moselle et Meurthe-et-Moselle notamment, toutes les sociétés industrielles mettent à la disposition des ménages ouvriers, des jardins, et, fréquemment, d'autres parcelles, pour culture de légumes annuels, choux, pommes de terre, betteraves, haricots, fourrage, etc., etc. depuis cinq à six ans, particulièrement, on a pu témoigner une émulation de plus en plus accentuée à utiliser le moindre petit coin, à défricher même, et surtout à mieux soigner le jardin, généralement attenant au logement même.

Les conditions de la vie s'étant profondément modifiées, et même généralement aggravées, il y avait l'impérieuse nécessité d'alléger le budget familial par l'appoint des produits du jardin ou des terrains disponibles, mieux cultivés, plus soignés.

À cela, les sociétés industrielles, d'une façon générale, ont apporté un concours complet, aidées très utilement par des groupements comme la « Fédération des sociétés de petit jardinage de la Moselle », les « Amis du jardin », etc.

Généralement, dans les cités, les ménages ouvriers ne disposent que d'annexes, ou petites écuries, pour l'élevage du menu bétail (poules, lapins, pigeons, etc.). Rarement pour engraisser des cochons. Aussi, les ressources en engrais animaux sont réduites, et même insuffisantes, dès que jardins ou parcelles complémentaires dépassent 4 à 5 ares à cultiver par famille.

D'autre part, les engrais animaux (organiques) obtenus entraînent, généralement (fumure de lapins), beaucoup de mauvaises herbes par les graines ou racines des légumes données en alimentation au menu bétail. De sorte que ce surcroît de plantes parasites contribue beaucoup plus rapidement à l'épuisement de la couche arable.

Il est donc nécessaire de régénérer le sol pour permettre de continuer la culture. Nécessité d'autant plus impérieuse qu'avec des surfaces cultivables réduites, il faut toujours envisager les mêmes produits à planter.

Il faut donc recourir à l'engrais chimique, qui répond aux besoins de la petite culture.

Actuellement, l'industrie chimique a depuis longtemps mis au point toute une gamme d'engrais permettant d'apporter, de façon scientifique, les éléments fertilisants enlevés par les récoltes précédentes.

Mais il fallait mettre à la disposition du petit récoltant, du petit jardinier-mineur ou métallurgiste, un engrais approprié, facile à employer, peu coûteux et, surtout, la possibilité de pouvoir se le procurer en petite quantité, directement du producteur.

Dans ce but, la direction de la Société des Forges et aciéries de Nord et Lorraine à Uckange (Moselle) a organisé un service spécial de vente de cyanamide, dont elle est productrice. Tout le monde connaît aujourd'hui, depuis l'après-guerre surtout, les effets remarquables de la cyanamide comme engrais de premier plan.

Mais les résultats de son utilisation sont particulièrement intéressants dans la petite culture maraîchère, ce qui est tout à fait le cas des jardins ouvriers, surtout que les aimables conférenciers des sociétés de petit jardinage donnent généralement, mensuellement, des explications détaillées pour les fumures et le dosage à employer pour chaque variété de plantes.

La Société « Nord et Lorraine » a lancé dans le commerce, depuis 2 ou 3 ans, un modèle de fût d'une contenance de 10 kg. de cyanamide, type poudre huilée à 18 % d'Az. Pour les groupements, ou sociétés de petit jardinage, elle consent le franco à partir de cent fûts, et outre le franco, une remise de 5 % à partir de 500 fûts.

La petite culture a donc maintenant à sa disposition un fertilisant de choix, d'emploi facile, convenant parfaitement pour les jardins ouvriers. Son emploi se répand de plus en plus, ce qui est la meilleure preuve de son efficacité.

Réalisation qui méritait d'être signalée, et tout à l'honneur de la direction de la Société des Forges et aciéries de Nord et Lorraine, qui ne néglige jamais rien pour aider, faciliter et encourager les familles ouvrières.

Annuaire industriel, 1938 :

NORD et LORRAINE (Forges et aciéries de), Siège social et Direction générale : 25, r. de Clichy, Paris, 9e. T. Trin. 08-84 à 08-87, Inter Trin. 59. Ad. t. Nororon-Paris. Direction à Uckange (Moselle). Soc. an. cap. 80 millions fr. — Cons. d'adm. : Adm. : MM. A[lexis]Aron ; J [ules] Bernard ; É [tienne] Caudrelier [dir. adj. BPPB] ; G [eorges] Lenormand ; M [aurice] Métayer [† juillet 1937] ; F[rançois] Villain. — Concessions de mines de fer : St-Privat (Ida et Neunkirchen), Boulange et Halberg, Châtel, Lorraine, Michelsberg, Hettange-Grandem, minière Bouvenberg. — Usines à Uckange (Moselle).

Minerais de fer. Fontes. Aciers Martin, Thomas et aciers électriques, en lingots, demi-produits, laminés. Traverses, éclisses, crampons pour chemins de fer. Boulons, vis, fers à cheval. — Gouina, benzol, sulfate d'ammoniaque. Scorries de déphosphoration, ballast concassé. — Carbure de calcium, cyanamide de chaux, oxygène liquide, ferromanganèse. (3-36032).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
(*Le Temps*, 19 décembre 1938)

Société des forges et aciéries de Nord et Lorraine. — L'extraction des mines et la production de fonte accusent de faibles variations sur le précédent exercice. Les résultats permettent la distribution d'un dividende de 30 francs par action.

L'Usine d'Uckange
par Laura Tared
[révisé par nos soins. A.L.]

À partir de 1920, les Forges et aciéries de Nord et Lorraine avaient poursuivi la fabrication de fonte sans rompre les liens avec les usines sarroises, Neunkirchen restant l'un des débouchés d'Uckange. Fondamentalement, rien ne fut changé dans l'organisation et l'orientation de l'usine jusqu'au début des années 1960.

L'usine se diversifia, en particulier dans la fabrication des fontes phosphoreuses de moulage type "Longwy", les fontes semi-phosphoreuses qualité "Deutsch I" et "Deutsch II" et les fontes d'affinage Thomas. Cette fonte de moulage avait une qualité reconnue en France et à l'étranger. Elle était employée principalement pour la production de moulage ordinaire, pièces de construction creuses et minces où la fluidité est requise plus que la résistance. Le phosphore augmente la fluidité à la coulée, mais diminue la résistance en augmentant la dureté.

1940-1944 : RETOUR DES STUMM À LA TÊTE DE L'USINE

1945-1965 : PROSPÉRITÉ

Forges et aciéries de Nord et Lorraine [Desfossés 1956/865]

Lenormand (Georges)[Ép. Jeanne Chagnaud. Années 1920 : adm. dlg Neunkircher Eisenwerk en Sarre (Nord-Lorraine + Stumm)], 825 (USINOR), 865 (pdg Nord et Lorraine), 1637 (Alg. entrep. Léon Chagnaud).

Descamps (Guillaume)[x /00][Né en 1895. Fils d'Alfred, pdt Nord-Est. Ép. A.-M. Champetier de Ribes. 1925-1967 : Filatures Auguste Descamps. 1966 v.-pdt Forges et Ac. Nord et Est, adm. DNEL, Usinor, Industrielle et financière Babcock-Fives, Finalens, assurances Le Nord (selon WW 1971)], 77 (Nord-Risques divers), 523 (SOFINORD), 544 (Finalens), 825 (USINOR), 863 (Forges et aciéries du Nord et de l'Est), 865 (Nord-Lorraine), 977 (Fives-Lille).

Le Blan (Julien)[1882-1963][Ép. Louise Wallaert][Anc. adm. de la Cie de culture cotonnière du Niger], 177 (pdt Crédit du Nord), 523 (SOFINORD), 544 (Finalens), 825 (USINOR), 863 (Forges et aciéries du Nord et de l'Est), 865 (Forges et aciéries du Nord et Lorraine), 1669 (CS Le Blan & Cie).

Forges et aciéries du Nord et de l'Est

Gauthier (J.), 865 (secr. gén. Nord-Lorraine).

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. A. Richard, H. Estève ; J. Frinault, suppléant.

SIÈGE SOCIAL : Paris, rue de Clichy, 25. Tel. : TRI. 08-84.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 11 février 1920. pour une durée de 99 ans.

OBJET : Exploitation de mines et usines, traitement et transformation de tous minerais et métaux, etc.

Usines : Uckange (Hauts fourneaux, usines à carbure et cyanamide, air liquide, four à chaux, briqueterie). Carrières à Moyeuivre. Mines : Charles-Ferdinand, Ida, Lorraine, Bouvenberg, Boulange, Châtel, Michelsberg.

Participations : Nord-Est, Cie gén. p. la navig. sur le Rhin, Magnesia [holding suisse contrôlant la Magnetische Werke autrichienne], Canal des mines de fer de la Moselle, Oxhydrique frse, Sté d'équipement thermique de la sidérurgie, Travaux souterrains, Union des mines, Bou-Arfa (Maroc), Cellulose de Condé, Celcosa, Centrale sidérurgique de Richemont.

CAPITAL SOCIAL : 960 millions de fr., divisé en 320.000 actions de 3.000 fr. À l'origine, 80 millions divisé en 320.000 actions de 250 fr. Porté en 1948 à 240 millions par l'émission de 640.000 actions nouvelles de 250 fr. (2 nouv. pour 1 anc.), puis à 400 millions par la création de 640.000 actions nouvelles réparties gratuitement (2 nouv. pour 3 anc.) et enfin à 800 millions par élévation du nominal de 250 à 500 fr. Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 14 décembre 1949. Porté en 1950 à 904 millions par élévation du nominal de 2.500 fr. à 2.825 fr. Porté en 1955 à 960 millions par élévation du nominal & 3.000 fr.

OBLIGATIONS : 24.000 de 5.000 fr. à 4 %, émises en 1945. Amortissement de 1948 à 1969 T. ou R. [tirage ou remboursement], sauf R.A. [rachat anticipé] toute époque. Coupons 1er août.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le solde, l'assemblée générale, sur proposition du conseil, peut prélever tous montants nécessaires à la constitution de réserves ou de fonds de prévoyance ou d'amortissement. Déduction est faite ensuite des sommes reportées à nouveau ; l'excédent restant disponible après les prélèvements ci-dessus, est distribué : 90 % aux actions, 10 % au conseil.

SERVICE FINANCIER : Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], Banque nationale pour le commerce et l'industrie [BNCI], Comptoir national d'escompte [CNEP], Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Crédit lyonnais, Société générale alsacienne de banque [Sogénal], Société Générale, Union des mines.

TRANSFERTS : Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB].

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 16 (19 juillet 1951), 46 fr. et 232 fr. ; 17 (21 juillet 1952), 265 fr. ; 18 (20 juin 1953), 300 fr. ; 19 (16 juin 1954), 350 fr. ou 1 action Forges et aciéries du Nord et de l'Est pour 18 coupons ; 20 (21 juin 1955), 410 fr.

	Amort.	Prov.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par ac
	(En 1.000 fr.)				(En fr.)	
1946	18.837	—	5.911	—	5.600	17 50
1947	16.397	—	13.330	—	12.884	37 60
1948	44.011	—	63.895	20.529	43.628	28 00
1949	62.242	—	95.308	27.639	67.669	198 17
1950	77.258	130.270	161.022	60.618	100.410	282 92
1951	196.969	222.468	172.706	58.308	114.398	323 17
1952	701.658	162.036	252.019	121.065	180.964	865 85
1953	641.840	232.680	279.918	104.000	145.725	426 80
1954	542.263	170.989	338.039	170.000	171.668	500 00

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (en 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	993.490	2.163.944	1.746.544	1.455.787	1.482.619
Réalisable :					
Autres valeurs immobilisées	76.876	79.420	99.698	142.427	239.284
Valeurs d'exploitation	589.695	500.184	720.947	1.175.318	1.008.966
Débiteurs	899.817	1.801.958	1.809.948	1.519.071	1.817.868
Titres de placement	51.079	46.072	311.859	229.996	185.576
Disponible	405.933	544.470	1.463.887	955.734	945.430
Dommages de guerre	—	—	490.000	490.000	
	<u>3.106.890</u>	<u>4.636.048</u>	<u>5.642.408</u>	<u>5.968.333</u>	<u>9.169.668</u>
PASSIF					
Capital	904.000	904.000	904.000	904.000	904.000
Réserves	828.442	1.407.146	1.465.069	1.585.253	1.723.025
Fonds de renouvel. et prov.	871.452	1.158.559	1.181.972	1.393.679	1.341.365
Dette à long terme	178.426	166.688	155.305	286.369	475.867

Dettes à court terme	583.548	826.950	1.194.018	1.029.119	897.878
Dommages de guerre	—	—	490.000	490.000	490.000
Bénéfices	161.022	172.706	252.019	279.913	338.638
	<u>3.106.890</u>	<u>4.636.048</u>	<u>5.642.408</u>	<u>5.968.333</u>	<u>9.169.668</u>

Société financière d'exploitations industrielles
[Desfossés 1956/304]

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 28 : droit d'attribution (11 juin 1954) : 1 action Forges et aciéries de Nord et Lorraine [« Uckange »] et 2 actions Coloniale des Chaux et ciments de l'Afrique-Occidentale française pour 160 coupons.

1965 : FUSION AVEC LA BRANCHE FONTE DE SAULNES DANS LES HAUTS FOURNEAUX RÉUNIS DE SAULNES ET D'UCKANGE (HFRSU)

(Paribas par DNEL et Sovaco : 71 ; et par Saulnes et Gorcy : 21)

1964-65 : arrêt d'Uckange 2

La production de la société atteint alors un million de tonnes. Saulnes ne conserve que la fonte électrique (fonte Raty), le reste est concentré à Uckange.

1974 : trois hauts-fourneaux à feu : le U1, chargé par skips, produit de la fonte hématite, et les U3 et U4, chargés par benne Staehler, sont spécialisés dans les fontes de moulage.

1976 : reconstruction du haut-fourneau n° 4. En raison de la mauvaise conjoncture, il ne sera mis à feu que le 17 mars 1988.

LORFONTE (USINOR-SACILOR)

(regroupement de toutes les usines à fonte de la Lorraine Nord :
Uckange, Rombas, Sérémange, Hayange).

THE END

Concurrence du minerai d'outre-mer, crise généralisée, abandon de l'usage séculier et général de la fonte, importations libres d'Europe centrale après la chute du mur de Berlin, concert de Bernard Lavilliers, plus rouleur de mécanique que jamais : « Je suis avec vous dans la lutte », etc. Ça sent le roussi...

Les nouvelles suppressions d'emplois font grandir l'inquiétude dans le bassin
sidérurgique lorrain
par Jean-Louis This
(Le Monde, 28 septembre 1991)

Les sidérurgistes de Lorfonte, filiale d'Usinor-Sacilor, ont retenu jeudi 26 septembre à Uckange (Moselle), durant douze heures, leur PDG, M. Jean-Claude Muller, et son directeur des affaires sociales, M. Roland Herbel, pour protester contre le plan de restructuration de la société, qui doit se traduire par trois cent trente suppressions d'emplois et la fermeture de deux hauts fourneaux. Ils ont muré la porte du comité d'entreprise. Parallèlement, la production de fonte a été perturbée sur plusieurs sites lorrains en raison de l'appel à la grève lancé par les organisations syndicales.

Lors d'un rassemblement à Uckange, plus de cinq cents sidérurgistes ont dénoncé le nouveau plan de restructuration en préparation à Usinor-Sacilor. En fin de soirée, ils ont obtenu l'organisation d'une réunion tripartite (syndicats, direction, pouvoirs publics) au ministère de l'industrie, la semaine prochaine. La perspective de nouvelles suppressions d'emplois fait à nouveau grandir l'inquiétude dans les bassins sidérurgiques lorrains.

Conformément à l'accord sur l'emploi signé fin 1990 avec les partenaires sociaux, le groupe sidérurgique doit présenter avant la fin de l'année son plan pour les trois exercices à venir. Les syndicats et les élus de la région déplorent que cette annonce ait été précédée par celle de la fermeture des dernières mines de fer lorraines et de deux hauts fourneaux à Uckange, en juin dernier, en l'absence de « toute concertation ». A l'initiative de la CFDT, syndicats et partis politiques se sont regroupés depuis plusieurs semaines au sein d'une association l'Emploi au cœur. Le président du Comité économique et social de Lorraine, M. Pierre Dap, a lancé, au nom des socioprofessionnels, un avertissement pour « fixer les conditions minimales sans lesquelles une adaptation de la sidérurgie en Lorraine ne pourrait être ni acceptée ni réalisée ». « Nous n'accepterons pas de restructurations en France au profit d'installations étrangères ou de restructurations en Lorraine qui découleraient du maintien d'outils obsolètes ailleurs », prévient-il.

La Lorraine a déjà perdu soixante mille emplois dans la sidérurgie, soit les deux tiers des pertes totales françaises. Elle compte désormais moins de vingt mille sidérurgistes.

1991 : arrêt des hauts-fourneaux n° 1 et 4.

1995 (juillet) : inscription du U4 aux Monuments historiques.